

AND REtraités

Reconnue d'Intérêt Général Bulletin d'information de la Loire

miormation at la Lone

Juin 2024 – Bulletin N° 47

L'édito du président

Sommaire

 L'édito du président 	p. 1
Le billet de la trésorière	p. 1
 L'assemblée de l'ANR42 	p. 2
Le loto	p. 3
 Repas printemps Roanne 	p. 3
 Echanges avec un 	
Ambassadeur	p. 4,
 Sondage diffusion bulletin 	p. 6
 Concours Belote et Tarot 	p.6
 Concours Pétanque 	p.6
 La Poste et ses retraités 	p.6
Amicale Vie	p.7
 Notre adresse 	p.7

L'Assemblée Générale



Se défendre pour survivre !!!

Merci

n plus du résumé de nos activités, ce bulletin consacre une grande part de ses colonnes aux comptes rendus de nos assemblées départementale et générale, où

l'avenir de notre ANR a été une préoccupation récurrente. La situation de notre association n'est pas fondamentaledifférente ment celle des de autres : elle a besoin de bénévoles. de ressources financières

et... d'adhérents. Si

un de ces éléments vient à manquer cela devient un problème de survie et nous voyons tous les jours disparaitre des associations ou amicales voisines et amies. C'est pour cela que nous avons besoin de vous, avec un seul objectif commun RECRUTER.

Nous sommes des retraités et cette partie de la population est de plus en plus négligée et maltraitée. C'est pour cela qu'une motion, que vous trouverez en dernière page de ce bulletin, a été rédigée et va être diffusée au maximum.

Cependant n'oubliez pas cette affirmation du chat de Geluck : « Être

vieux, c'est être jeune depuis plus longtemps que les autres ».

Pour rester sur une note positive, rien ne fait plus plaisir aux bénévoles de notre comité, que je remercie encore et encore pour leur implication, que de voir que vous participez nombreux aux différentes activités propo-

sées et un sourire illumine leur cœur (ou plus exactement leur visage) quand votre association reçoit un petit mot (ou un petit mél) de remerciement ou d'encouragement.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bon été 2024 et j'ai hâte de vous retrouver tous en pleine forme pour participer à nos prochaines activités ■

André Jean Martin

L'ACTU'

Du grisbi pour notre survie

p.8

our maintenir une cotisation particulièrement modeste, il est nécessaire de trouver de nouvelles sources de financement pour notre association. En effet jusqu'ici elle était aidée dans son fonctionnement par des subventions de l'Administration des Postes et Téléphones. Les aides de France Télécom, devenue Orange, ont disparu en 2012. A son tour La Poste, ne voulant plus entendre parler de ses retraités, a supprimé son aide financière et logistique l'an dernier. Nous travaillons pour trouver des subventions, mais la situation politique en général ne nous est pas favorable pour l'instant (pas de réelle volonté à vouloir aider les séniors.) Notre association est

désormais ouverte à tous les retraités d'où qu'ils viennent. Cette ouverture a permis d'obtenir la reconnaissance d'Association d'Intérêt Géné-



ral qui permet de déduire de ses impôts le montant des cotisations (à l'exception de l'abonnement à la revue nationale) et surtout des dons éventuels. Ces dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé, dans la limite de 20% du revenu imposable. Par exemple un don de 50 € ouvre droit à une réduction d'impôt de 33 €, un don de 100 € à une réduction de 66 €, etc. Une attestation annuelle est systématiquement fournie au donateur*.

Nous comptons sur votre compréhension car ce n'est que grâce à votre soutien que nous pourrons continuer à faire vivre notre ANR Loire, Mille mercis

Paulette Fauriat

*Pour les cotisations, cette attestation est fournie au cas par cas si les services des impôts en font la demande.

Une assemblée départementale de très bonne tenue

C'est avec 94 participants et 256 pouvoirs - des chiffres record - que s'est tenue le 25 avril 2024 l'Assemblée Départementale du Groupe Loire de l'ANR.

près l'accueil des invités et la traditionnelle minute en hommage à nos disparus, le rapport moral a évoqué les faits marquants de 2023 : l'attaque virale sur

Le président AJ Martin anime l'AD.

les applications nationales et déménanotre gement de la rue de la Convention. L'état des effectifs (548 au 31/12/23)

montre une continuation de la décroissance, quelques recru-

tements essentiellement externes à nos an-

ciens exploitants et un âge moyen de 81 ans. C'est là la mise en évidence de la nécessité de trouver adhérents et bénévoles, si nous voulons survivre et non pas disparaitre comme d'autres associations amies (Anciens combattants, Philapostel et Jumelage).

Trois personnes à plein temps Bilan de nos 5 valeurs

Se prémunir : bon résultat de l'Amicale Vie mais pas de nouveaux ad-

Se retrouver : (traité dans le rapport d'activité),

S'informer: notre site, nos informations par messagerie personnalisée, notre bulletin départemental,

Se défendre : nos actions et participations à diverses instances.

S'entraider : les visites, les cartes anniversaires, les chocolats, les réponses aux demandes personnalisées. Et pour terminer un constat : l'activité sociale et l'activité gestion de l'ANR représentent le travail annuel de trois personnes à temps plein.

La trésorière Paulette Fauriat a fait le point de la comptabilité avec un déficit net cette année, essentiellement dû aux frais générés par notre déménagement, au coût de notre AD 2023 et aux frais d'impressions de notre bulletin. (Voir ci-contre le compte de résultat). Elle a reçu le visa de la commission de contrôle.

Michel Lazert a fait le rapport de l'activité balade avec des remerciements à Henri Paulet. La nouveauté de cette assemblée - nouveauté très appréciée - a été la présentation des autres activités sous forme de deux vidéos réalisées et commentées par André-Georges Deloy. Après les votes sur les rapports puis le renouvellement des mandats de 50% du comité et l'intégration de deux nouveaux bénévoles, Richard Sayet a fait le point sur l'Amicale Vie et répondu aux questions, assisté Alain Jentile administrateur AMV.

Des soucis similaires

Nos invités ont ensuite pris la parole et nous avons pu constater que les préoccupations de nos amis du pôle des retraités (Sous-Officiers en retraite, Retraités Gendarmerie, Retraités de la Fonction Publique) comme celles de la Tutélaire et de la Mutuelle Générale étaient voisines

André Foulquier conclut sous le regard attentif d'Hervé Darricarrère.

La conclusion a été apportée par le

représentant du siège, André Foul-

quier, responsable de la commission informatique, qui a insisté sur la né-

cessité de recruter, sur les ruptures

ments Rhônalpins.

d'égalité en matière de complémentaires santé entre retraités et actifs, sur les déserts médicaux et les difficultés d'accès aux soins, pour terminer sur la prévention pour les per-

> sonnes âgées et les personnes en situation de handicap.

La réunion s'est terminée par un apéritif puis un repas. Pour les participants qui s'inquiéteraient, la personne qui a

été victime d'un malaise au cours de ce repas, a pu regagner heureusement son domicile dès le lendemain matin

André Jean Martin

94 participants ont assisté à l'Assemblée Départementale	

des nôtres. Le Don du sang et l'ASPTT sont également intervenus. Notre nouveau délégué régional Hervé Darricarrère a présenté l'action régionale de nos 8 départe-

COMPTE DE RESULTAT 2023 Charges **Produits** 2023 2022 2023 2022 537,68€ 15,98€ ournitures petit équipement 1 734,00 € 3 467,00 € ournitures de bureau 296,37€ ubvention FT 3 312,00€ 2 832,00 € 4 786,60 € Entretien matériel contrat Part conservée de la cotisation Publications relations publiques 705.69 € 363.94 € 140.00€ 80,00€ Pourboires, dons , cadeaux Missions, déplacements hors AG 310,30€ 353,77€ 1 015,54€ Réunions locales 1 084,40 € 1 680,00€ 3 655,57 € 2 492,10 € 1 400,00 € AG Groupe Participation adhérents à l'AD Charges courantes diverses 95,77€ 91,45€ 1 953,04€ 1 273,10€ Frais postaux Produits exercices antérieurs Frais télécom 556,78€ 808.80€ Reprises sur provisions Frais bancaires dus au siège 439,00€ Animation, sorties, hors AG 13 102.99 € 9 678.38 € 13 287.40 € 9 512.00 € Abandons de frais 1 040,00€ 718,00€ Abandons de frais 1 040,00€ 718,00€ ntérêts CNE 283,54€ 32,65€ 320,00€ 370,00€ Entraide solidarité Autres produits Dotation aux amortissements 66,00€ 2,00€ 20 352,25 € Résultat -->Bénéfice Résultat-->Perte TOTAL 27 606.31 € 23 165,97 € 19 263.82 €

ANDRE info N° 47 2

L'ACTU'

Le loto de l'année

otre loto annuel s'est tenu le 25 janvier dans les locaux de l'ASPTT. Nous étions 88 participants dont quelques-uns ne s'étaient pas inscrits, ce qui rend difficile une



bonne organisation. Malgré tout nous avons pu trouver une chaise pour chacun.

Deux innovations cette année : tout d'abord a été très apprécié (et pas seulement par les moins bien entendants) l'affichage sur le mur de la salle du numéro qui était tiré par notre ami Roger Giry, toujours fidèle au poste. Ensuite, le lot pour les cartons pleins sous forme d'un repas au restaurant La Pause à l'Étrat, accompagné d'une bouteille de champagne.

Un petit entracte au milieu des jeux a permis aux participants de partager cidre et galette des rois en toute convivialité.

A noter qu'un nouvel adhérent a eu la chance de gagner deux tours de suite le premier lot et a eu la générosité de remettre en jeu le second : bravo et merci pour cet altruisme. Rendez-vous pour le loto 2025 ■

AJM



lusieurs d'entre vous nous ont signalé la non-réception au mois d'avril du numéro 508 de notre revue nationale.

Des incidents techniques ont perturbé l'impression de cette publication et la diffusion a dû être différée d'un mois. Des précautions ont été prises pour éviter le renouvellement de ce problème.

L'ANR présente ses excuses à l'ensemble de ses abonnés

AJM

L'ACTU' A ROANNE

A beau cochon bon repas

Ce mardi 26 mars 2024 c'est le repas de printemps pour Roanne. Trente-trois convives se sont attablés au restaurant l'ExuBérands à Renaison pour un déjeuner bistronomique simple mais savoureux.

l'ExuBérands à Renaison l'accueil du patron Cédric est chaleureux et compréhensif. Il a fallu ajouter trois couverts pour des inscrits de dernière minute. Trente étaient prévus. D'ailleurs ici le sourire est obligatoire.



Trente-trois convives de Roanne et Saint-Etienne se sont retrouvés à Renaison pour le repas de printemps.

C'est affiché au mur. Chloé, la serveuse applique merveilleusement ce précepte en notant les commandes pour l'apéritif, kir ou jus de fruit. Pour la suite une salade au chèvre

chaud sera le préambule à épaule de porc de la maison Gonin bien persillée avec une fine répartition de graisse intramusculaire, garantissant une tendreté et une saveur incomparables. La cuisson lente permet à la graisse de fondre douce- Du côté de nos amis roannais. ment, imprégnant

la viande de ses arômes tout en la rendant extrêmement moelleuse. Les portions sont généreuses. Au fourneau, Ophélie la maîtresse de maison, ne cuisine que des produits locaux. Cette viande divinement mijotée est accompagnée de gratin roannais. Il existe donc un gratin roannais! On connait le gratin dauphinois ou le patia stéphanois (pommes de terre longuement confites dans de la crème) mais ce jour du 26 mars 2024 on découvre le

gratin roannais dans la même veine crémeuse que ses homologues. Rien d'alambiqué, la présentation est simple mais élégante, mettant en avant les qualités intrinsèques des ingrédients. Au menu c'est fromages et desserts un duo goûteux

fait maison de mousse au chocolat et de salade de fruits. Quant au vin rouge du pays d'Oc il se prénomme Marius comme l'arrièregrand-père viticulteur Michel Chapoutier qui disait: « Un bon vin c'est un vin que l'on a envie de regoûter. » En matière de cuisine ou de viticul-

ture les grands-parents sont souvent source d'inspiration sans doute ancrée dans des souvenirs d'enfance et de moments familiaux précieux mais aussi de rituels chargés



d'émotion. Mais l'émotion est celle du portefeuille quand à Pomerol le vin se prénomme Pétrus. En matière de vin, tous les grands-pères ne se valent pas!

Ce repas entre commensaux grands -parents est teinté d'une chaleureuse amitié où encore une fois nous avons apprécié cette véritable célébration de la cuisine française traditionnelle et du savoir-faire de nos hôtes ■

André-Georges Deloy

ANDRE info N° 47

Échanges avec un ambassadeur

Né à Charlieu, Jean-Marc Laforêt, ancien ambassadeur de France, est venu en voisin nous présenter son métier de diplomate le mardi 30 avril 2024 en la Sous-préfecture de Montbrison. Une rencontre inédite et exceptionnelle pour 47 participants. A midi, Jean-Michel Riaux, sous-préfet de Montbrison et son épouse ont déjeuné avec nous. Une journée prestigieuse, alliance républicaine et diplomatique. Rencontre.

Jest à la sous-préfecture de Montbrison, idéalement située au cœur du département de la Loire, que nous recevons, le 30 avril 2024, monsieur Jean-Marc Laforêt, ancien ambassadeur de France. Sans protocole, monsieur l'ambassadeur est arrivé

reaux vert sapin à col boutonné fermé d'une cravate club. Cette élégance de la modestie facilite l'approche sans la distance guindée d'un costume trois pièces.

Un lieu chargé d'Histoire

Pour un accueil digne et républicain, monsieur le sous-préfet de Montbrison Jean-Michel Riaux nous a ouvert les portes de son historique sous-préfecture qui, au XVII^e siècle, était un collège d'Oratoriens jusqu'à la révolution. Sous le Consulat, Bonaparte crée les préfets et Montbrison devint préfecture de la Loire pendant 55 ans jusqu'en 1853 où Napoléon III décide le transfert de la préfecture à Saint-Etienne du fait de son essor industriel.



Au rez-de-chaussée, la grande salle Napoléon nous est réservée. Les tables sont alignées en un vaste U pour recevoir la cinquantaine de participants à la conférence de monsieur l'ambassadeur. En fond de

salle pavoisent les drapeaux tricolore et européen. Le parquet Versailles avec ses motifs géométriques complexes et sa richesse de détail. attire immédiatement le regard. Chaque pas résonne des craquements du bois de ce sol vivant monté à l'ancienne amplifiant le prestige de cet espace vaste et imposant de style empire. Trois vastes fenêtres offrent une vue sur le jardin d'agrément. En face une cheminée au manteau de marbre blanc s'impose gracieusement. Son linteau est supporté par deux colonnettes en marbre gris à chapiteau ionique en bronze. A l'intérieur trônent encore des chenets maintenant sans usage. Le trumeau est orné d'un immense miroir à encadrement en bois doré. Le décor des murs est composé d'un lambris surmonté de panneaux séparés par des pilastres à chapiteaux peints vert bronze. Au plafond. l'entablement supporte une corniche à petits denticules et déroule une frise de motifs en relief vert bronze également. Les deux lustres à pampilles de cristal et bougeoirs ajoutent à l'hiératisme de l'ensemble. C'est dans cette salle chargée d'histoire, de grandeur et de majesté que notre président André Jean Martin souligne en guelques mots l'honneur qui nous est fait de recevoir Jean-Marc Laforêt qui va nous parler de son métier de diplomate spécialiste de l'Amérique latine.

Un métier à 1000 vies

La voix est posée et le débit mesuré. Avant de développer son exceptionnel parcours professionnel, monsieur Laforêt s'excuse presque : « Je n'ai pas l'habitude de m'adresser à un public comme le vôtre. Je rencontre plutôt des étudiants qui préparent leur avenir. » Chacun esquisse un sourire. Certes notre ave-



Jean-Marc Laforêt, ancien ambassadeur de France (à g.) Jean-Michel Riaux, sous-préfet de Montbrison (au centre) et André Jean Martin président ANR 42.

accompagné de sa maman Claudette et de sa sœur Dominique (toute la famille est adhérente à l'ANR groupe de la Loire.) Il partage avec nous une tasse de café dans le salon rose. Il est svelte et sa chevelure abondante et argentée éclaire son visage presque juvénile au regard clair. Jean noir façon huilé et veste jaspée bleu sombre confère à notre invité un look casual chic complété d'une chemise à petits car-



A la table d'honneur, l'ambassadeur est entouré à droite de Claudette, sa maman et Dominique, sa sœur et à gauche du président et de la trésorière, Paulette Fauriat.

4 ANDRE info N° 47

nir est derrière nous mais l'esprit potache est toujours là. Comment de Charlieu dans la Loire devient-on ambassadeur de France au Vénézuéla puis en Colombie ? : « J'ai commencé au ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports en 1981 avant d'être admis au cycle



préparatoire au concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) puis, par le concours interne, j'ai intégré l'ENA. » A la sortie de l'école, monsieur Laforêt goûte déjà à l'Amérique latine. En 1989 il est nommé deuxième secrétaire à l'ambassade de France en Argentine. Il parle l'espagnol. Un petit retour au ministère des affaires étrangères pour changer de continent en restant à Paris à la direction des affaires africaines et malgaches pour, de nouveau retourner en Amérique du Sud qui compte douze pays: « En 1992 je suis nommé premier secrétaire à l'ambassade de France au Brésil. » Notre invité est



47 participants toujours attentifs.

marié à Anne Louyot également ambassadrice de France. Elle parle le russe. Ensemble ils gagnent l'ambassade de France à Moscou en Russie en 1995 où monsieur est nommé deuxième conseiller. Il n'y a guère de femmes dans ce métier d'ambassadeur : « Actuellement il n'y a qu'un tiers de femmes dans cette profession malgré le désir d'équité entre les deux sexes. La première nomination d'une femme ANDRE info N° 47

dans cette fonction a eu lieu en 1972. » L'auditoire est toujours captivé mesurant l'exigence de ce métier de dévouement voire d'abnégation présenté avec une passion mesurée, toute en nuance : « Pour être reconnu ambassadeur de France en arrivant dans son pays d'affectation il faut remettre ses lettres de créance, signées du président de la République, au président ou au monarque du pays d'accueil. Parfois ça traine un peu en fonction du ressenti "amical" entre les dirigeants. » La nuance est encore là ! En 2001, retour au Brésil : « Je suis nommé consul général de France à Sao

Paulo. Le Brésil compte 27 Etats, dont quatre forment la circonscription consulaire de Sao Paulo qui représente près de 40 % de la richesse et de la population du pays. » Après un aller et retour à Paris comme directeur adjoint des Amériques et des Caraïbes, 2009 Jean-Marc Laforêt est nommé ambassadeur de France au Vénézuéla, il y de son épouse (à g.) avait un Français en-

levé par mois. » Oups! Alors la diplo -matie est dans ses œuvres. Quatre ans plus tard ce sera l'ambassade Colombie. Immanquablement l'enlèvement par les Forces Armées Révolutionnaires Colombiennes (FARC) d'Ingrid Bettencourt le 23 février 2002 est évoqué alors que notre interlocuteur était, à ce moment-là, consul général au Brésil :

« Cette affaire m'a beaucoup occupé. » avoue-t-il modestement. Un brin d'agacement est tout juste perceptible quand il évoque le fiasco de l'opération "14 juillet" quand un avion est envoyé d'autorité au Brésil pour libérer Ingrid Bettencourt: « Les autorités gouvernementales locales n'avaient pas été prévenues. » Une attitude vexatoire qui peut expliquer

ce fiasco. Madame Bettencourt sera libérée plus de six ans plus tard le 2 juillet 2008.

Quel est votre meilleur souvenir en Colombie ? : « Certainement la construction d'un lycée français à Medellin. Il n'en existait qu'un seul à Bogota. » A ce propos l'accueil des étudiants étrangers en France est une bonne chose selon monsieur l'ambassadeur : « Ils rapportent plus qu'ils ne coûtent. » Il constate en-

core : « La France est appréciée en Amérique latine pour sa culture en particulier. » Et d'un sourire il précise: « Ils connaissent mieux Jean Gabin qu'Omar Sy. » Contrairement à l'Espagne, la France n'a pas de passé colonialiste hégémonique en Amérique du Sud. Nos relations sont historiquement apaisées. On l'aura compris, le métier d'ambassadeur est un métier difficile qui fait écho à cette réflexion d'Antoine de Saint-Exupéry: « La grandeur d'un métier est peut-être, avant tout, d'unir des hommes : il n'est qu'un luxe véritable, et c'est celui des relations humaines. »



au Vénézuéla : « Là, Accueil du sous-préfet Jean-Michel Riaux accompagné

Jusqu'au bout de son intervention. monsieur Jean-Marc Laforêt incarne dévouement et l'engagement dans ce qu'ont été ses fonctions diplomatiques. Il a su renforcer notre propre sentiment d'appartenance à la communauté française teinté de la gratitude et de la reconnaissance envers ceux qui contribuent à son épanouissement et à son universalisme.

A l'heure du déjeuner, le sous-préfet Jean-Michel Riaux et son épouse nous ont rejoint pour partager le repas avec nous. Heureux privilège et moment solennel durant lequel le président André Jean Martin a fait valoir notre association auprès de nos hôtes de marque. Après le dessert, une vague de satisfaction et de reconnaissance est ressentie retenant les convives encore sous le charme de ces lieux qui semblent murmurer les récits glorieux du passé et qui, aujourd'hui, ont résonné des propos démocratiques de monsieur l'ambassadeur et qui ont fait naître une émotion fédératrice, au point de contact entre notre singularité et le reste du monde.

La diplomatie n'est-elle pas l'art de rendre possible ce qui est nécessaire ? Nécessaire souveraineté!

André-Georges Deloy



Diffusion du bulletin

Voulez-vous le recevoir en version numérique?

ne de nos plus grandes dépenses est celle de l'impression et de la diffusion de notre bulletin départemental.

Cette diffusion par voie postale est bien entendue obligatoire pour ceux qui ne disposent pas d'adresse mail ou n'y ont pas accès.

Nous sommes convaincus que le

support papier est toujours apprécié par beaucoup grâce à sa disponibilité et son accès plus facile. Toutefois si cer-

tains d'entre vous souhaitaient privilégier le numérique et ne plus recevoir la version papier, nous mettons en place un dispositif pour envoyer le bulletin dès sa parution à leur adresse de messagerie.

Bien entendu, il sera toujours consultable sur notre site internet.

3 options vous sont proposées :

 $\mathbf{0} \rightarrow$ je souhaite recevoir la version papier

- $1 \rightarrow$ je souhaite recevoir la version numérique
- 2 → je souhaite papier et numérique

Merci de nous faire connaître votre choix 0, 1 ou 2 en nous confirmant votre adresse de messagerie par un courriel à :

assoanr42@anr42.fr



Vous pouvez aussi choisir ce QR code et répondre avec votre logiciel de messagerie habituel par 0, 1 ou 2.

Concours en double mixte belote et tarot

Jusqu'à présent l'ANR Loire organisait deux concours de cartes, la belote en février et la coinche en novembre. A la demande de plusieurs adhérents, nous avons essayé de jumeler, ce jeudi 15 février, belote et tarot, avec une série de lots choisis par Paulette pour chaque type de jeu.

Ainsi 24 joueurs de cartes ont choisi la belote et 12 ont préféré le tarot. Les parties se sont disputées en toute convivialité. Le gagnant de la belote a été le doyen du jour Adrien Chambert et celui du tarot Roger Cellier. Comme d'habitude tout s'est déroulé dans l'amitié, la joie et la bonne humeur, même si le manque d'expérience en ce domaine a rendu difficile le comptage des points du tarot.



Au bilan et compte tenu de la demande potentielle qui semble élevée, il a été décidé de gérer différemment le tarot, non plus sous forme de concours mais d'après-midi dédiés à ce jeu, de septembre/ octobre à mai/juin, un après-midi tous les quinze jours. Cependant il reste encore un certain nombre de points pratiques à finaliser et nous ne manquerons pas d'informer tous ceux qui ont manifesté leur intérêt pour cette activité

AJM

La Poste se ravise

n juin 2023 La Poste décidait de supprimer, à compter 01/01/2024, les avantages accordés à ses retraités qui domicilient leur pension à la Banque Postale. L'ANR a obtenu d'être reçue par le Président du groupe, Monsieur Philippe Wahl. Celui-ci lui a proposé de rencontrer la direction de la banque de détail de La Banque Postale. Suite à cette rencontre La Banque Postale vient d'annoncer à ses clients postiers retraités une nouvelle offre bancaire, par l'intermédiaire de la messagerie de leur compte, à la fin du mois d'avril 2024.

Celle-ci consiste :

- en une réduction de 10% sur les cotisations « Formules de compte »
- 0,2% de frais sur versement pour tout versement initial ou versement libre sur un contrat d'assurance-vie, de retraite ou de capitalisation,
- une tarification préférentielle sur les prêts personnels et les rachats

de crédit,

- la continuité des avantages sur les assurances La Banque Postale Assurances IARD souscrites avant le passage à la retraite pour toute la durée de vie du contrat (deux mois gratuits chaque année sur l'Assurance Protection Juridique et l'Assurance Habitation, un mois gratuit chaque année sur l'Assurance Auto, l'assurance des Appareils nomades, extension de garantie.)

Les conditions d'éligibilité pour l'ensemble des offres de La Banque Postale sont :

- être retraité de La Poste (hors filiale) ou de La Banque Postale (hors filiale)
- versement de la pension de retraite sur un compte (CCP) de La Banque Postale.

Pour en profiter, il convient de prendre rendez-vous avec son conseiller financier habituel ■

AJM

La pétanque

eudi 23 Mai 2024 les participants au tournoi de pétanque étaient inquiets à 14h. Une petite pluie fine les interrogeait quant à la faisabilité du jeu. Enfin elle s'arrêtait à 14h30 et tout le monde a pu en découdre dans la bonne humeur.

La famille Giry s'est particulièrement distinguée : Pierrette en remportant le tournoi et Roger la cuillère de bois. C'est Daniel Vignal qui a pris la 2^{de} place et Jean Vocanson sur la troisième marche du podium.

Le verre de l'amitié a été offert par

l'ANR et rendez-vous est pris pour le tournoi interdépartemental du Jeudi 3 Octobre en Ardèche à Guillerand-Grange ■

Robert Portal



Pierrette et Roger Giry, 1ère et dernier.

L'AMICALE VIE, la mutuelle de l'ANR

n 1962 les retraités membres de l'Association Nationale des Retraités des PTT ont décidé de fonder une association nommée Amicale-Vie pour créer une mutuelle. Cette dernière a négocié un contrat éponyme de garantie-décès auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance. Ce contrat a été finalisé le 1^{er} avril 1963.

affichent des primes annuelles supérieures à 900 euros pour les sexagénaires et au-delà, le contrat Amicale-Vie commence à 28,80 € pour les moins de 65 ans pour un capital garanti de 800 € et se termine à 619,20 € pour les plus de 71 ans et 8000 € de capital garanti. La garantie est maintenue jusqu'au décès : il n'y a pas de limite d'âge.



L'Amicale-Vie, la garantie

tionale de Retraités

décès de l'Association Na-

Jusqu'en 2021 c'est l'Association

Amicale-Vie qui gérait l'intégralité

de ce contrat : récupérant les coti-

sations auprès des adhérents, gé-

rant le fonds de solidarité, versant

les montants garantis aux ayants-

droit. Suite à la complexité de la

gestion des décédés (imposée par

la loi n°2014-617 de juin 2014, dite

Loi Eckert, applicable depuis le 1er

janvier 2016, aggravée par la Loi

PACTE depuis le 24 mai 2019) la

CNP a récupéré la gestion de ce

contrat le 1er janvier 2022. L'asso-

ciation Amicale-Vie continue de gérer le fonds de solidarité et recrute

de nouveaux adhérents afin de pé-

Une adhésion très simple

Tous les adhérents de l'ANR peuvent adhérer jusqu'à la veille de leur soixante-seizième anniversaire.

C'est l'année où les contrats concurrents se terminent qui peut être l'année d'adhésion à l'Amicale-Vie.

Enfin, et c'est une particularité de ce contrat, le choix du ou des bénéficiaires est totalement libre, aucun lien de parentalité n'est reguis, seuls les nom, prénom, date

requis, seuls les nom, prenom, date de naissance et adresse sont nécessaires. Il est également possible de désigner une personne morale : association, fondation, etc.

Aucun impôt ni taxe ne sera prélevé sur le capital garanti, lequel sera intégralement versé aux bénéficiaires après transmission à la CNP du certificat de décès de l'adhérent. Si le décès est consécutif à un accident, le capital sera doublé, s'il s'agit d'un accident de la circulation le capital sera triplé.

L'adhérent a la possibilité d'augmenter le capital garanti en cours de contrat, ainsi que de modifier le ou les bénéficiaires.

Des tarifs intéressants

renniser le système.

Plusieurs principes définissent la particularité de cette garantie décès :

- Être le plus bas prix du marché en France
- Être garanti jusqu'au décès (la plupart des contrats concurrents cesse à 75 ans)
- Pouvoir adhérer sans questionnaire de santé avant 71 ans
- Pouvoir adhérer jusqu'à ses 76 ans, **sans bilan de santé**, seul un questionnaire est requis
- Liberté totale du choix du ou des bénéficiaires

La plupart des contrats concurrents

De la solidarité

L'Amicale-Vie c'est aussi un fonds de solidarité, accessible à partir de deux années d'adhésion. Les demandes sont analysées par l'association et peuvent donner lieu à une aide pouvant atteindre 2000 €. Elle a par exemple servi aux adhérents victimes d'intempéries et plus récemment aux adhérents mis en difficulté par l'inflation monétaire pour les aider à régler leur cotisation.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter, de préférence par mél à l'adresse : richard.sayet@orange.fr

Le correspondant Amicale-Vie de l'ANR42 , Richard Sayet



N'oubliez pas nos coordonnées postales

pepuis notre déménagement du local qui était mis à notre disposition par les services sociaux de La Poste nous n'avons plus de boîte à lettre physique.

Le courrier doit nous être impérativement adressé à :

ANR Groupe LOIRE BP 20136 42004 SAINT ETIENNE CEDEX 1



Nous n'assurons plus de permanence sauf sur rendez-vous à prendre en laissant un message au 06 70 91 29 13 ou sur notre adresse de messagerie :

assoanr42@anr42.fr

Merci de votre compréhension ■

HUMOUR



C'est à force de voir des gens entrer dans son bureau sans frapper que Wiston Churchill enleva ses initiales sur la porte.

Une Assemblée Générale de l'ANR très dense

La devise de notre président François-Xavier Lehmann : « Le passé on l'explique, le présent on le constate, l'avenir on le construit . »

endant 2 jours , les 28 et 29 mai, et malgré l'augmentation des tarifs hôteliers liée aux Jeux Olympiques, les Présidents de groupes et les membres du conseil d'administration de l'ANR ont tenu la 96 ème Assemblée Générale de l'ANR à PARIS sous la présidence de François-Xavier Lehmann.

Les grands axes

- La baisse des effectifs et du bénévolat comme les difficultés rencontrées pour le management de certains groupes, ont été à l'ordre du jour et des pistes d'actions ont été évoquées.
- Les finances se sont révélées saines malgré le non-versement par la Poste d'une partie de la subvention et les frais informatiques générés par le crypto virus qui a attaqué nos bases de données. De plus le renouvellement de notre logiciel de comptabilité a été obligatoire.
- De longs débats ont eu lieu sur l'Amicale Vie et en particulier sur les rapports difficiles avec notre assureur la CNP.
- Une motion de défense a été débattue et votée par les participants.
 Vous en trouverez l'essentiel cicontre.
- Une sensibilisation a été faite sur la nécessité de communiquer et de faire évoluer les moyens de communication que nous utilisons aujourd'hui.

La conclusion

Le président a rappelé la nécessité pour l'ANR de se faire connaître, de trouver de nouvelles activités, de rechercher de nouvelles ressources. « On peut réussir, si on veut réussir ».

Vous trouverez le compte rendu complet de cette AG en pièce jointe d'un prochain numéro de la Voix de l'ANR

AJM

Association Nationale de Retraités de la Loire BP 20136

BP 20136 42004 SAINT-ETIENNE Cedex 1

Tél: 06 70 91 29 13 Courriel: assoanr42@anr42.fr Site Web: www.anr42.fr

Directeur de la publication : André-Jean Martin Rédacteur en chef : André-Georges Deloy Impression-façonnage : Robert Portal Comité de lecture : Jeanne Vignal, Roger Giry Expédition : Paulette Fauriat

Rédaction : membre du bureau et tout volontaire Crédit photos : membres de l'association

Imprimé par nos soins

MOTION 2024 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANR

Les RETRAITÉS : Des citoyens malmenés par les pouvoirs publics.

Le niveau d'implication des retraités au service des autres doit être reconnu face à l'ostracisme général manifesté envers eux. La discrimination par l'âge n'a pas sa place. Leur représentation et leur participation très insuffisante dans les structures sociales représentatives doivent devenir incontournables. Les retraités doivent participer à la gouvernance des régimes de retraites. Les retraités de l'ANR déplorent la régression de leur pouvoir d'achat. Les retraités de l'ANR regrettent que la loi sur le grand âge autonomie annoncée comme une grande réforme sur l'autonomie soit remplacée par le projet de loi « bâtir le bien vieillir » bien moins ambitieux et bien plus restrictif. Cette loi doit concerner TOUTES les personnes en situation de handicap dont 16,2% ont plus de 64 ans en 2022. Le financement de celle-ci doit être pérenne et suffisant. C'est pourquoi les retraités de l'ANR assurent les élus de leur détermination à faire abou-

En conséquence, les retraités de l'ANR:

tir cette revendication.

- Considèrent que la loi promulguée en mars 2024 « Bâtir la société du bien vieillir » ne traite pas suffisamment des problèmes du vieillissement de la population et de la perte d'autonomie. Ils resteront vigilants sur la mise en place du Service Public Départemental de l'Autonomie.
- Exigent la protection de la dignité des résidents des EHPAD et la mise en place d'un contrôle rigoureux, anonyme et aléatoire de ces établissements.
- Veulent bénéficier des mêmes droits que les actifs en déduisant de leur revenu imposable les cotisations restant à leur charge au titre de leur complémentaire santé ou en obtenant un crédit d'impôt.
- Demandent le rétablissement de la 1/2 part veuves(veufs) ayant élevé au moins 1 enfant, supprimée par la loi Fillon de 2009 appliquée en 2014.
- Demandent
- * que la revalorisation des retraites soit calculée sur la variation de l'indice de novembre de l'année précédente à octobre de l'année en cours avec application au 1^{er} janvier de l'année suivante.
- * la fin des artifices destinés à minimiser la revalorisation de leur retraite. (Reports date de revalorisation, augmentation différente suivant le montant de la retraite, non prise en compte du Revenu Fiscal de Référence).
- Demandent que le conjoint survivant puisse bénéficier de la pension de réversion.
- * Sans limite d'âge.
- * Sans condition de ressources.
- * Que son montant soit égal à 60% de la pension du conjoint décédé, au prorata des années de mariage en cas de pluralité de conjoints.
- Appuient vigoureusement la demande de suppression de la cotisation d'assurance maladie de 1% pour les retraites complémentaires du régime général.
- -Demandent le rétablissement du bénéfice des chèques vacances pour les retraités de la fonction publique d'État
- Demandent que des mesures nécessaires soient mises en place pour faire disparaître les déserts médicaux.
- Demandent de renforcer les moyens pour remettre de l'humain dans les relations avec les services publics.

L'Association Nationale de Retraités, reconnue d'intérêt général, défend les intérêts de l'ensemble des retraités et, en particulier ceux de ses adhérents.

Les revendications de notre motion ne sont pas exhaustives. L'ANR est mobilisée afin de sensibiliser tous les élus pour que les retraités soient acteurs, entendus, et respectés dans les débats les concernant.

Être RECONNUS, être ÉCOUTÉS, être ENTENDUS, être CONSIDÉRÉS, être RESPECTÉS. Telles sont les aspirations des adhérents de l'Association Nationale de Retraités.